VILLE D'ARLON

COMMISSION COMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUITE (CCMDR)

Réunion du 13 juin 2024

NOM	REPRESENTATION	PRESENCE
Gervaise ROPARS	Présidente	E
Kamal MITRI	Echevin de la Mobilité	P
Thibaut VINCENT	Conseiller en Mobilité	P
Cécile FRANCESCANGELI	Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme	E
Frans Ceulemans	Police Zonale	E
Pierre-Philippe BALON	Conseiller Arlon2030	P
Marc KERGER	Conseiller Arlon2030	P
Henri MANIGART	Conseiller MRMC	-
Géraldine FROGNET	Conseillère Ecolo+	P
René TIMMERMANS	Conseiller Pour vouS	E
Marielle FLAMMANG	ASBL Gestion Centre-ville	-
Catherine ARNOLD	ACIA	-
Nathalie DANDOIS	ACIA	P
Daniel ANTOINE	Altéo	-
Xavier BOUVY	GRACQ	-
Paul FOGUENNE	GRACQ	P
Fabienne WILKIN	GRACQ	P
Clémentin ZELIS	Maison des Jeunes	-
Michel BOUVY	Citoyen	-
Lucie BRAYE	Citoyenne	-
Philippe CALLAERTS	Citoyen	P
Cédric DASNOIS	Citoyen	-
Claude DECKER	Citoyen	-
Arnaud DELHEZ	Citoyen	-
Fabrice DE BACKER	Citoyen	-
Romain FOUCART	Citoyen	-
François GOERGEN	Citoyen	-
Thibault GRAISSE	Citoyen	-
Michel GUSBIN	Citoyen	-
Guirec HALFLANTS	Citoyen	-
Quentin LAMBERT	Citoyen	-
Véronique MARTELLEUR	Citoyenne	E
Michel MUSSOT	Citoyen	-
Maxime NONDONFAZ	Citoyen	-

P: présent.e -: absent.e E: excusé.e R: représenté.e

Olivier PIROT	Citoyen	-
François ROSSELJONG	Citoyen	P
Damien SLEGTEN	Citoyen	P
Brigitte TROUSSON	Citoyenne	-
Tom WUYTS	Citoyen	-

Ordre du Jour:

1. Subside PIMACI – présentation des dossiers
2. Semaine de la Mobilité
3. Suivi des dossiers
4. Divers

1. SUBSIDE PIMACI – PRÉSENTATION DES DOSSIERS

Les projets sont présentés en séance. Avant toute chose, la Commission déplore l'impossibilité de faire modifier les plans pour prendre en compte les remarques émises par ses membres en raison des délais trop courts imposés par la proximité avec la présentation des dossiers au Conseil communal du 20 juin. Elle espère toutefois que celles-ci pourront faire l'objet, sinon d'adaptations des plans, de mise en œuvre sur chantier.

Dans des dossiers séparés, deux demandes de création de passages pour piétons ont été évoquées :

- Avenue de Mersch, à hauteur du centre eMOTion (n°108), dont les séances courtes créent des allées et venues de véhicules assez importantes. Dans la mesure où le stationnement sera alors possible uniquement du côté sud de la N844, une traversée piétonne semble appropriée (critères d'opportunité et de fréquentation) et nécessaire ;
- Rue Léon Castilhon, à hauteur du parking informel des gardiens de prison (n°42). Une interdiction de stationnement en face, du côté de la prison, permettrait de ne pas supprimer de stationnement.

Dans le dossier de l'avenue de Mersch, il est également suggéré d'abaisser la bordure à l'entrée du trottoir partagé, au carrefour avec la rue de la Belle-vue, pour y faciliter l'accès. Par ailleurs, des potelets doivent baliser l'accès riverain en vis-à-vis du 189, rue des Espagnols pour empêcher le stationnement sur le large trottoir qui y sera créé.

2. SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Les activités suivantes sont proposées dans le cadre de la Semaine de la Mobilité :

- **Animation de promotion avec RézoPouce**

Plusieurs équipes s'affronteront le long d'un trajet de+/- 50 km en Lorraine belge, l'objectif étant d'être la première à boucler toutes les étapes obligatoires et revenir au point de départ (Office du Tourisme d'Arlon). Deux itinéraires sont encore à l'étude : Arlon – Virton – Habay et Arlon – Virton – Aubange. Les inscriptions sont nécessaires et il est attendu des communes traversées qu'elles relaient la communication à ce sujet.

Une proposition de combinaison de l'événement avec des points de passages touristiques obligés est évoquée et sera soumise à l'organisatrice.

- **Séance de formation « En ville à vélo » par le GRACQ**

Les détails doivent encore être réglés. Il est proposé de communiquer en plus l'information aux écoles.

- **Mybike – système de sécurisation des vélos**

Ceci pourrait être couplé à la séance de formation du GRACQ. Il s'agira d'une distribution, par la Ville, de stickers indécollables d'identification des vélos. L'avantage est que le vélo est alors enregistré dans une base de données nationale, que c'est plus facilement applicable que la gravure et que les données peuvent être modifiées en cas de revente du vélo en seconde main. Par ailleurs, un simple scan du QR code permettra de vérifier si le vélo a été déclaré volé.

Il est proposé de communiquer en plus l'information aux écoles.

- **Concours « Capture ton trottoir »**

Il y aurait 2 catégories :

 - Quel est le trottoir que vous utilisez le mieux aménagé à Arlon ?
 - La meilleure amélioration : Quel est le trottoir où la situation a le mieux évolué ces dernières années ?

Principe : envoyer une photo insolite du trottoir et les raisons du choix de ce trottoir. Tirage au sort des gagnant·es (prix : chèques commerces).

3. SUIVI DES DOSSIERS

La Commission est informée de l'intention de la Ville de déposer une demande de subsides pour la réalisation d'une liaison cyclo-piétonne sécurisée entre l'école de Barnich-Sterpenich et la gare de Kleinbettingen, en passant par Sterpenich.

Les membres appuient la proposition d'installer des consignes à bagages dans le parking Léopold, près des arceaux vélo accessibles au public, à destination des touristes de passage.

4. DIVERS & PROCHAINE RÉUNION

L'accessibilité PMR de certains bureaux de votes n'était apparemment pas optimale et il est demandé que la Ville y apporte un soin particulier pour les élections à venir en octobre.

La Commission demande à la Ville d'intervenir au Chemin noir pour régler le problème d'écoulement des eaux observé depuis l'aménagement du RAVeL.

Clôture de séance à 21h50.

Fait à Arlon, le 18 juin 2024.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité